



Nom de la manifestation*:

Date, horaires et lieu de la manifestation*:

Annexe 3 – Infirmiers diplômés et Physiothérapeutes

Les physiothérapeutes doivent être titulaires d'une autorisation de pratiquer dans le canton de Genève et de manière indépendante selon le cadre légal en vigueur.

Nom*		Nom*	
Prénom*		Prénom*	
Téléphone sur site*		Téléphone sur site*	
Diplôme*		Diplôme*	
Date de naissance*		Date de naissance*	

Nom*		Nom*	
Prénom*		Prénom*	
Téléphone sur site*		Téléphone sur site*	
Diplôme*		Diplôme*	
Date de naissance*		Date de naissance*	

Nom*		Nom*	
Prénom*		Prénom*	
Téléphone sur site*		Téléphone sur site*	
Diplôme*		Diplôme*	
Date de naissance*		Date de naissance*	

Ce document est à renvoyer au service du médecin cantonal à l'adresse électronique suivante : manifestations-asu@etat.ge.ch